



CDD de 3 mois date de fin?

Par **Blackdespe**, le **26/02/2013** à **16:19**

Bonjour, j'ai signé le 11/12/12 (un mardi) un CDD prévoyant une durée de 3 mois mais n'indiquant pas de date de fin précise.

Du coup je ne sais pas quel jour je termine mon contrat:

- 1) le 11/03/13 (un lundi) trois mois de date à date
- 2) le 10/03/13 trois mois = 13 semaines

Parce qu'en gros, comme je ne bosse pas dans la ville ou j'habite, donc, la question c'est est ce que je reviens pour bosser un seul jour ou non?

Merci d'avance de votre aide!

Par **P.M.**, le **26/02/2013** à **16:49**

Bonjour,

Un délai de 3 mois qui commence le 11/12/2012 se termine le 10/03/2013...

Par **Blackdespe**, le **27/02/2013** à **08:55**

Bonjour,

Serait il possible d'avoir plus d'explication par rapport à cette date que vous proposez? pourquoi le 10 et pas le 11 notamment?

Merci

Par **P.M.**, le **27/02/2013** à **09:00**

De la même manière qu'un mois civil ne se termine pas le 1er du mois suivant un délai se termine le quantième qui précède celui où il a commencé sauf exception prévue par la Loi...

Par **janus2fr**, le **27/02/2013** à **09:48**

[citation]Bonjour,

Serait il possible d'avoir plus d'explication par rapport à cette date que vous proposez? pourquoi le 10 et pas le 11 notamment? [/citation]

Bonjour,

C'est assez simple à comprendre, un mois qui commence le 1er par exemple se termine le 30 (ou le 31), pas le 1er du mois suivant (en mai, on n'est plus en avril !).

Ceci est transposable à toute durée d'un mois qui ne commence pas le 1er, donc une durée d'un mois commençant le 10 au matin se termine le 9 au soir du mois suivant par exemple.